

Syndicat National des Affaires Culturelles de la Fédération Syndicale Unitaire



secteur Archéologie du SNAC-FSU

12 rue de Louvois 75002 Paris.

section INRAP

secrétariat de section

C. Lallet

**A l'attention de Madame Nicole Pot,
Directrice de l'INRAP**

Objet : Schéma d'implantation des centres archéologiques

Paris, le 31 janvier 2008

Madame,

Je découvre avec stupeur que la présentation du schéma d'implantation des centres archéologiques est prévue pour avis au CTP du 12 février 2008.

Malgré nos demandes répétées, ce point n'a jamais fait l'objet d'une négociation ni même de la moindre discussion.

Il n'est nul besoin de vous expliquer une nouvelle fois à quel point ce sujet est sensible pour les agents de l'institut que vous dirigez et à quel point il est directement lié aux conditions de travail.

Vous ne pouvez pas vous passer d'une négociation avec les organisations syndicales sur un sujet aussi important alors même que nous vous demandons cette négociation depuis votre arrivée à l'INRAP.

Je vous demande donc de retirer ce point de l'ordre du jour et de mettre en place rapidement des réunions de négociation.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations syndicales.

Pour le SNAC FSU
Secteur archéologie
La secrétaire de section INRAP
Carole Lallet